Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU MALI
Service de Coopération et d'Action culturelle

Appel à candidature pour l'obtention d'une bourse de thèse en alternance pour les assistants de l'enseignement supérieur

Année 2016

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Bamako lance en 2016 un programme d'appui à l'enseignement supérieur par le financement de séjours de formation sous la forme de bourses de thèse en alternance.

Il est ouvert :

- **aux enseignants-chercheurs** déjà en poste comme assistants titulaires ou stagiaires dans les universités et grandes écoles ;
- **aux fonctionnaires d'Etat ou des collectivités en cours d'intégration dans l'enseignement supérieur** selon les procédures en vigueur ;

L'objectif de ce programme est de permettre le renforcement de la capacité d'encadrement des établissements publics d'enseignement supérieur. Sont considérés prioritaires les enseignants – chercheurs dans les domaines des **sciences** (sciences, techniques et technologies) et des **lettres et du langage** (linguistique, didactique des langues et du français), sans exclure les autres domaines d'enseignement.

A titre exceptionnel, il pourra être envisagé de financer des bourses de thèse en alternance auprès d'universités francophones dans la sous-région. Ces demandes devront être précisément argumentées.

Les soutiens alloués seront destinés à financer la mobilité vers la France des candidats retenus (selon le cas, **transport**, **couverture sociale et/ou allocation de vie à durée annuelle variable** en fonction des disciplines), pendant la durée de leurs études.

Une extension de bourse d'étude d'un mois au-delà de la troisième année de doctorat sera accordée pour la soutenance de thèse.

CRITERES D'ELIGIBILITE ET DOSSIER A CONSTITUER (A JOINDRE AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE)

Important : le dépôt d'un dossier de candidature est indépendant de la demande d'inscription. Tout candidat doit suivre en parallèle la procédure Campus France.

- **Être de nationalité malienne (*acte de naissance original*) ;**
- **Avoir moins de 45 ans ;**
- **Etre titulaire d'un diplôme permettant une inscription en doctorat en France (*diplôme certifié conforme*) ;**

- **Être :**
    - **assistant** titulaire ou stagiaire dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche du Mali **ou**
    - **fonctionnaire** d'une administration ou des collectivités ayant demandé son intégration par transfert ou détachement dans l'enseignement supérieur (fournir l'attestation de l'établissement).
- **Avoir**
    - **l'autorisation de toutes les autorités hiérarchiques concernées,** jusqu'au recteur ou au directeur général d'une grande école ou d'un institut de recherche (fournir l'autorisation sur le formulaire prévu à cet effet) ;
    - **un projet de recherche de qualité ;**
    - **un directeur de thèse et un laboratoire d'accueil** dans une université française (ou à titre exceptionnel dans une université francophone de la sous-région) ;
- **S'engager sur l'honneur à revenir servir au Mali pour 10 ans** à l'issue des études doctorales (fournir un engagement devant notaire en une version originale + une copie) ;

Outre les pièces d'état civil demandées (voir formulaire de candidature), le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- La **copie du diplôme** et **les relevés de notes** du master **;**
- **l'attestation d'accueil en thèse** du laboratoire et du directeur de thèse ; l'attestation de pré-inscription de l'école doctorale est à fournir avant la date limite ;
- **Le résumé du projet de thèse :** celui-ci devra présenter en 5 pages maximum la problématique et les objectifs scientifiques et éventuellement appliqués de la thèse ;
- **Un CV** présentant les formations académiques et continues, les expériences professionnelles s'il y a lieu ainsi que toutes autres activités et connaissances utiles à l'appui de la candidature ;
- **Le formulaire d'autorisation** des autorités hiérarchiques daté, signé et cacheté**.**
- **L'engagement au retour devant notaire ;**
- **La copie de l'arrêté de nomination** ou autre document administratif prouvant l'intégration dans la fonction publique ou des collectivités et portant numéro de matricule.

Tout **dossier incomplet** ou arrivant après la date limite sera **rejeté**.

Attention : les dossiers des candidats ayant bénéficié de financements européens, publics ou privés, au cours des deux dernières années, ne seront pas examinés de façon prioritaire.

Un <u>rapport de formation</u> sera demandé au retour. Il devra présenter de manière synthétique les connaissances et compétences acquises et faire un bilan argumenté des apports de la formation aux pratiques professionnelles du candidat.

<u>MODALITES D'ATTRIBUTION</u>

Les dossiers seront soumis à l'examen d'une Commission mixte, constituée de représentants du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et des Ministères de tutelle. Cette commission fera appel, en cas de besoin, à des experts qualifiés.

La décision sera prise par le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et le Directeur National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, après délibération de la Commission. Les candidats retenus seront avertis individuellement par voie de messagerie électronique et recevront une notification écrite de la décision.
Par ailleurs la liste des lauréats sera affichée à la DNESRS.

Les principaux **critères d'appréciation** sont :

- La qualité et l'originalité du projet scientifique,
- La valeur du parcours académique et professionnel du candidat,
- L'adéquation du projet de la formation demandée aux besoins des structures maliennes d'enseignement supérieur,
- L'adéquation du projet individuel avec les fonctions professionnelles exercées ou futures.

La **décision d'attribution de la bourse** de thèse est **valable** uniquement pour les **formations débutant au cours du quatrième trimestre de l'année civile 2016**.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à candidature : **01 mars 2016**
Date limite de dépôt des dossiers **: 31 mai 2016**
Date de publication des résultats **: 15 Juin 2016**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la Médiathèque de l'Institut Français du Mali (ex CCF), sis à Bamako Boulevard de l'Indépendance ou à télécharger sur le site de l'Ambassade de France au Mali : http://www.ambafrance-ml.org

Il sera ensuite déposé en **2** exemplaires à l'adresse suivante :

Ambassade de France
Service de Coopération et d'Action Culturelle
Square Lumumba BP 17
BAMAKO

Un **accusé de réception** mentionnant la date de dépôt sera communiqué au candidat par voie électronique.